

VARENNES

CALENDRIER DES COLLECTES 2020

Gestion des matières résiduelles



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Mars

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24, 31	25	26	27	28	29	30

Juin

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23, 30	24, 31	25	26	27	28	29

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

-  Résidus domestiques
-  Matières organiques
-  Matières recyclables
-  Arbres de Noël naturels
-  Volumineux
-  Feuilles, chaume, brindilles
-  Déchiquetage papiers confidentiels
-  Branches

VOIR AU VERSO POUR PLUS D'INFORMATIONS

VARENNES

2020

Les matières doivent être placées en bordure de rue après 19 h la veille de la collecte, ou **avant 7 h le matin même** et retirées avant 23 h.



MATIÈRES RECYCLABLES | *Plastique, verre, métal, papier et carton*

Toutes vos matières recyclables doivent être déposées pêle-mêle dans le bac bleu. Les surplus occasionnels sont acceptés à côté des bacs dans des sacs de plastique transparent, dans une boîte ou un contenant de 64 litres.



FEUILLES, CHAUME, BRINDILLES | *Douze collectes spéciales*

Feuilles, chaume, brindilles, ballots de paille, foin, épis de maïs, coupe annuelle de cèdres, d'arbustes et d'arbres décoratifs.

*brindilles : petites branches d'un diamètre inférieur à 1 cm

La MRC recommande l'utilisation de sacs de papier ou de plastique certifiés compostables.



MATIÈRES ORGANIQUES | *Résidus alimentaires, résidus de jardinage, papier et carton souillés*

Décembre à mars : collecte aux deux semaines • Avril à novembre : collecte hebdomadaire

Déposez vos matières organiques dans l'Organibac. Si vous prévoyez utiliser des sacs, ils doivent être en papier. Les surplus occasionnels incluant les résidus de jardinage sont acceptés à côté des bacs dans des sacs de papier ou une poubelle de 100 litres avec couvercle. **Aucun sac de plastique (compostable ou non) n'est accepté dans l'Organibac.**



ARBRES DE NOËL NATURELS | *Collecte porte-à-porte*

Les arbres doivent être déposés en bordure de rue **avant 7 h le matin**, la tête vers la résidence et dégarnis de toutes décorations.



BRANCHES | *Longueur : environ 1 mètre | Diamètre : environ 5 centimètres*

Les branches devront être attachées en ballot de 20 kg maximum chacun et placées en bordure de rue, le feuillage vers la résidence.



ÉCOCENTRE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Secteur Sud : 1975, chemin de l'Énergie, Varennes | Secteur Nord : 4111, route Marie-Victorin, Contrecoeur

Consultez notre site Internet pour connaître les matières acceptées et refusées, ainsi que les heures d'ouverture.



JOURNÉE DÉCHIQUETAGE | *Écocentre secteurs Nord (Contrecoeur) et Sud (Varennes) | samedi 12 septembre*

Apportez vos documents confidentiels pour qu'ils soient déchiquetés de façon sécuritaire.

Limite de trois boîtes de format standard par personne (environ 15 x 10 x 12 pouces).



VOLUMINEUX | *Meubles, appareils ménagers, baignoires, réservoirs d'eau chaude, BBQ sans bonbonne, etc.*

Les matériaux de construction de même que les appareils informatiques et électroniques ne sont pas acceptés à la collecte des articles volumineux et doivent être apportés à l'Écocentre. Si vos articles sont encore utilisables, plutôt que de les mettre en bordure de rue, pensez aux maisons d'entraide, aux centres d'action bénévole et à l'Écocentre!



RÉSIDUS DOMESTIQUES IMPORTANT!

Prenez note que les collectes des résidus domestiques (bac noir) sont aux deux semaines jusqu'en début novembre et aux trois semaines durant la période hivernale. **Les surplus sont refusés en tout temps.**